

Infos PEP 35

N° 56 janvier-février 2016

nos valeurs en action

Nous sommes laïques et solidaires... Adhérons !

Comme vous le savez, la Solidarité est une valeur à laquelle les PEP35 sont particulièrement attachés.

En dehors des actions menées par les établissements et services l'association agit dans le domaine de l'éducation et des loisirs par :

- la caisse de solidarité qui utilise les cotisations et les dons des adhérents pour apporter des aides individuelles au départ en séjours pédagogiques ou des secours d'urgence à des élèves en difficultés financières.
- les classes de découverte (classes de mer, patrimoine, classes métiers, etc.), des séjours vacances ...
- l'organisation, pour les classes de SEGPA, d'un concours doté d'un séjour en classe de mer, en partenariat avec la MAE Solidarité 35.

Ainsi en 2015 les cotisations des 100 adhérents qui ont fait confiance ou ont continué de faire confiance à l'association ont permis 72 aides au départ en classes de découverte, 13 en vacances et 1 secours d'urgence.

**Avec plus d'adhérents
nous pourrions faire plus !**

**Vous partagez les valeurs des PEP35,
alors parlez-en autour de vous !**



**Nous sommes laïques et solidaires !
Et vous ?**

Pour agir ensemble, ADHERONS !



PEP 35 - 4 Bd Volclair BP 70345 - 35203 Rennes Cedex
www.pep35.org

*Yolande SCHERRER
Vice-Présidente
(Vie Associative)*

**LES PEP 35 - ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE des
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE**

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66
adpep35@pep35.org
www.pep35.org



PEP22, PEP35.... UNION RÉGIONALE... NOS ORIENTATIONS

Les Conseils d'Administration des deux Associations départementales PEP22 et PEP35 ont adopté fin 2015 le projet inter-associatif 2015-2020. Ce projet remplace les projets associatifs de chacune des Associations Départementales.

Ce projet intitulé « De l'union 22-35 à l'association territoriale » nous engage à

« Trouver des modalités d'organisation de l'Union des 2 associations départementales avec en perspective UNE ASSOCIATION TERRITORIALE à moyen terme afin d'élaborer une stratégie de développement partagée. »

Le rapport d'orientation stratégique, écrit et présenté début 2016 par Philippe LECROC (Directeur Général des deux associations) décrit ce que sont nos activités, ce qu'elles pourraient devenir. Il propose ensuite des orientations possibles en tenant compte des contraintes posées par le contexte dans lequel nous évoluons.

Actuellement, les PEP22 possèdent deux centres de classe de découverte et de vacances à Plévenon et à Perros-Guirec. Ils disposent également d'établissements dans le domaine du médico-social.

Les PEP35 exercent leurs activités dans quatre domaines :

- Le médico-social enfants,
- le médico-social adulte,
- la protection de l'enfance,
- le Domaine Éducation et Loisirs (DEL).

Le réseau national PEP développe actuellement des activités dans la petite enfance, dans les ESAT, les points écoute jeunes, dans les politiques éducatives de proximité... Autant de champs de développements possibles. La particularité des PEP est d'avoir la capacité de réunir autour d'un projet souhaité par les pouvoirs pu-

blics une équipe compétente et très diversifiée de professionnels qualifiés.

Nous devons tenir compte des contraintes actuelles :

- L'ARS pilote le secteur médico-social enfants et souhaite des interlocuteurs au niveau régional.
- La législation impose des tâches de plus en plus nombreuses.
- Les enveloppes budgétaires sont de plus en plus limitées.

Nous devons améliorer nos réponses aux usagers, individualiser les accompagnements, travailler sur les parcours de vie.

Outre les évolutions obligatoires dans les pratiques professionnelles et dans l'organisation de nos établissements et services, des moyens supplémentaires en temps de travail et en compétences sont nécessaires.

L'activité traditionnelle d'accueil de classes de découverte et de vacances baisse. De nouveaux investissements sont nécessaires pour adapter nos locaux à de nouvelles activités mais aussi pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité....

Nous devons nous adapter en permanence afin d'être en capacité de poursuivre nos activités dans le respect de notre engagement militant. Nous devons nous développer pour rester un interlocuteur qui puisse peser dans les négociations, pour renforcer nos équipes et répondre aux exigences administratives inflationnistes.

La mise en œuvre du projet inter-associatif s'inscrit dans une démarche de régionalisation du secteur médico-social enfants.

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) devrait être signé avec L'Agence

Régionale de Santé (ARS) en juin 2016, sachant que les associations départementales ou territoriales resteront gestionnaires des établissements et services implantés sur leur territoire et que l'UR de Bretagne organisera une représentation régionale près de l'ARS.

La Fédération Générale des PEP a la volonté de construire avec le réseau les actions qui nous permettront d'apporter des réponses pertinentes aux nécessaires adaptations de notre organisation.

Pour cela, elle organise 4 réunions interrégionales. Nous participerons à la réunion de Nantes le 3 mars.

La société évolue. Nous devons nous adapter, nous regrouper, mutualiser, tout en gardant nos valeurs et la proximité nécessaires à un travail de qualité.

René MOREL

Président - Les PEP 35

RÉQUISITOIRE POUR L'INCLUSION ET LA PROXIMITÉ

Il y a une cinquantaine d'années, moniteurs de centre aéré, nous pratiquions avec les enfants l'inclusion sous plastique d'OBJETS découverts dans notre environnement. Par contre, à la même époque, les PERSONNES porteuses de handicap étaient invisibles, le plus souvent cachées par leur famille honteuse. C'est donc une évolution, voire une révolution humaniste que de mettre en place l'INCLUSION de tous quelles que soient leurs différences avec la majorité des dits normaux. C'est enfin reconnaître que les jeunes ou vieux, handicapés par la nature, un accident de la vie ou l'âge, ont les mêmes droits : le DROIT COMMUN.

Evidemment, ce progrès plus que légitime, a des conséquences. L'inclusion exige un travail de proximité cher aux PEP. Au moment où tous constatent la paupérisation grandissante des familles qui s'adressent à nos services, il semble peut concevable de regrouper des structures en un seul point du territoire. Cela découragerait les usagers les plus défavorisés qui ont souvent le plus besoin de nous, pour des raisons d'éloignement ou de méconnaissance. Cette proximité entraîne une réorganisation de nos activités et du travail des équipes.

Ce n'est pas simple et même parfois culpabilisant pour les salariés qui, à juste titre, n'avaient pas l'impression de mal faire leur travail jusqu'à maintenant.

Mais **le changement est indispensable** et il faut reconnaître que **cela demande volonté et courage**.

Pour conclure, les conseils d'administration des PEP, aussi bien départementaux que sur le plan régional, travaillent dans le sens de l'amélioration des mutualisations et du développement de l'Union Régionale, avec toujours la préoccupation du mieux-être des usagers, mais aussi des salariés. Ils veillent à la bienveillance de tous. Toutefois, inclusion réussie et respect de la proximité ne pourront pas être efficaces sans moyens financiers. Les efforts d'organisation n'y suffiront pas surtout si ceux-ci, mettent en péril nos valeurs louées par Madame la Ministre de l'Éducation Nationale dans son discours au palais Brongniart lors des dernières Journées Nationales PEP.

Christian LAGARDE

Vice-Président «SMS» - Les PEP 35

Les Pupilles de l'enseignement public - Les PEP, comme on dit aujourd'hui - acteur fidèle et nourricier de la République, sont une fédération nationale d'associations départementales. Les « PEP 35 » sont un de ces maillons que, sans doute, seuls quelques initiés et peut-être quelques bénéficiaires des services proposés, connaissent.

Etre administrateur de cette organisation locale, ne prédispose pas à une exposition médiatique « people ». L'omniprésence de l'image et du bruit, les flots du dire et les bruits de bouche sont, si je puis dire, aux antipodes des motivations des administratrices et administrateurs des PEP. A tort ? A vrai dire non. Toutefois si faire sans le dire vaut mieux que dire sans le faire, ayons le souci, humble, de ne pas être qu'une armée de l'ombre.

Alors, sans enfreindre la bienséance « hiérarchique », j'ose, dans ce petit journal intimiste et ô combien sympathique, glisser quelques brèves réflexions d'un administrateur, récent dans la maison, sur le mot de Fraternité.

Pourquoi s'engager ? Comment s'engager ?

Eric Orsenna écrivit en 1995 : « *Pourquoi faut-il que ne dure jamais la fraternité des commencements ?* »

Qui pourrait contester les remarquables avancées opérées par la République depuis 1945 et bien avant, du reste ? D'une génération de survivants a émergé le souci des générations à venir, au nom précisément de l'idéal de Fraternité.

Notre pays s'est métamorphosé grâce à des politiques publiques, des initiatives multiples, des dispositifs et des institutions sociales. Dans l'hexagone, la symbolique de Fraternité s'est

tout spécialement exprimée dans la sécurité sociale, outil par excellence mais avec d'autres, de la solidarité.

La France, acteur désormais d'un monde ouvert, a grandi, s'est transformée sous l'effet d'un double et paradoxal « moteur » : une solidarité étendue et multiple et une culture forte de l'individualité, pour ne pas parler d'individualisme.

Mais notre république, a priori réconciliée avec elle-même et apaisée, n'a jamais été une œuvre achevée. Dans l'histoire millénaire de la France, sa forme républicaine a quelque deux siècles à peine d'existence, âge de la puberté peut-être, de la jeunesse qui se cherche, bien sûr. Il reste beaucoup à faire mais ne laissons pas la fraternité désertir notre temps.

Notre devoir est de contenir et de dépasser, par l'engagement et la conviction, la pédagogie et l'humanisme, la foi en la jeunesse et en l'avenir, les égoïsmes des époques sans futur.

Les tragédies qui ont endeuillé l'année, juste achevée, ont fait resurgir et la passion de l'universel de notre pays et sa maladie de la « déploration ».

On se sent si bon de compatir, il est vrai... ! La ferblanterie et la verbigération sont une réalité insane, inhérente à l'humain mais la République, ne croyez-vous pas, a besoin et sera forte de citoyens responsables sous contrat à durée indéterminée, en somme « d'héritiers de l'avenir »

Jean Lissillour
Administrateur - Les PEP 35

Témoignage de professionnels...

Nous avons souhaité ouvrir nos « colonnes » à l'expression des professionnels salariés des PEP 35 qui souhaitent faire découvrir leur métier et les facettes de leur activité.

Après la « psychomotricité » dans le numéro précédent, voici donc un nouveau témoignage :

↳ Le saviez-vous ?

Nous sommes seulement deux dans le département et sommes salariées des PEP !!

↳ Profession :

INSTRUCTRICES EN LOCOMOTION

↳ Prénoms :

Karen et Sophie

↳ Adresse :

Centre Angèle Vannier et SAVS Angèle Vannier

↳ Lieux d'exercices :

Le plus souvent: la rue, le bus, le métro, l'école d'accueil, le collège, le lycée mais aussi lieu de travail et de loisirs et parfois: notre bureau pour préparer nos séances, les plans à l'aide du service de transcription et échanger avec nos collègues sur chaque situation.

↳ Nos missions :

- à l'aide des éléments ophtalmologiques et orthoptiques, évaluer la capacité de l'enfant, du jeune ou de l'adulte à se déplacer.

Comment utilise-t-il son potentiel visuel ?
Quelles stratégies a-t-il mis en place ?

- établir un projet, un protocole de rééducation répondant à ses besoins, à son âge, à ses attentes en lien avec sa famille et l'équipe,

- transmettre des techniques et méthodes allant de l'exploration visuelle aux stimulations multi-sensorielles, de l'analyse de situations concrètes de déplacements à la sécurisation d'un trajet fonctionnel, afin d'encourager au maximum l'autonomie de déplacements

- mettre des mots sur un environnement complexe, encourager la confiance en soi pour chaque personne accompagnée et enrichir son potentiel de découvertes.

↳ Notre formation :

Diplôme de base dans le secteur médico-social puis 9 mois de formation théorique et technique avec des mises en situation quotidiennes de malvoyance auprès de la FAF (Fédération des Aveugles de France)

↳ Bonus :

Nous sommes des interlocuteurs privilégiés pour évoquer l'accessibilité de locaux ou d'espaces urbains et proposer des sensibilisations autour du handicap visuel.

↳ Actualités :

Chaque année les instructeurs en locomotion se réunissent avec l'AILDV (Association des Instructeurs de Locomotion pour personnes Déficiences Visuelles) afin de faire le point sur les nouvelles techniques, technologies françaises et étrangères en matière de déplacements.

↳ Liens :

N'hésitez pas à découvrir le film de l'association décrivant notre métier : locomotion... enfin le film AILDV...

(www.youtube.com/watch?v=oyGyfy1LbnM)

A bientôt

Sophie Arhimann .

Engagez vous.. Rengagez vous...

Notre ex-Président et ami Jean GARIEPUY écrivait en 2005 à cette même période :

«L'heure du renouvellement des adhésions à sonné...

Adhérer, c'est tout d'abord s'engager dans une association, un mouvement, dont on partage les valeurs et les objectifs et dont on souhaite promouvoir les actions : pour la soutenir, et, éventuellement participer à tout ou partie de ces actions.

Une association augmente sa crédibilité lorsqu'elle peut mettre en avant un nombre important d'adhérents et sa force lorsqu'elle sait pouvoir compter sur toujours plus de bénévoles.

L'adhésion permet aussi de participer, avec voix délibérative, à l'Assemblée Générale annuelle et de prendre part aux décisions de politique générale et d'orientation de l'association.

Elle se traduit par le versement d'une cotisation qui concrétise notre engagement et dont l'intégralité alimente notre caisse de solidarité.

Cette caisse verse depuis des années :

- *Des secours ponctuels aux familles en difficulté dont les enfants fréquentent des établissements scolaires publics.*
- *Des aides au départ en classe de découverte ou en centre de vacances pour les élèves dont la situation financière le justifie.*

Point n'est besoin d'avancer d'autres arguments : je suis certain que vous répondrez favorablement à notre appel de cotisation. Et que

vous vous ferez un point d'honneur à susciter de nouvelles vocations auprès de vos proches.

D'avance, soyez-en très sincèrement remerciés.»

Ces propos n'ont pas pris une ride..

Certes on pourrait rajouter à la lumière de l'actualité de ces derniers mois

- que la **Solidarité** est plus que jamais nécessaire..
- que notre **Laïcité** a besoin d'être encore davantage défendue...
- que l'**Humanisme** peine à survivre...
- qu'il y a encore du boulot à faire en matière d'**Éducation**
- qu'il faut encore batailler pour faire appliquer totalement la loi (de 2005 justement...) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

L'article pré-cité s'intitulait déjà « **Engagez vous.. Rengagez vous** », je suis certain que son auteur ne m'en voudra pas de cet emprunt.

Michel MAILLARD

Administrateur - Les PEP 35

La Fédération Générale des PEP étant reconnue d'intérêt public, le montant de vos adhésions et de vos dons (affectés intégralement à la caisse de Solidarité) ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66%

Retrouvez nous sur internet



Le site pep35.org sur votre mobile...

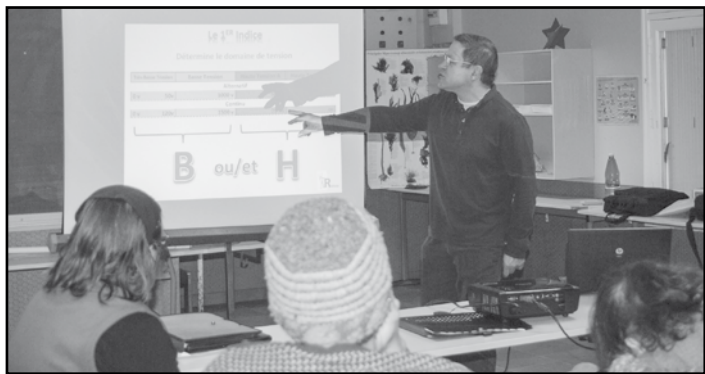
The screenshot shows the website's navigation menu with links for Accueil, Adhérer aux PEP, AGENDA, Liens, Archives, Contact, and Plan du site. The main content area features the logo 'Les PEP 35 la solidarité en action' and the text 'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Ille et Vilaine'. Contact information for Centre Alain Savary is provided: 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2, with phone numbers 02 99 86 13 30 and 02 99 50 10 66.

www.pep35.org

FORMATION Union Régionale PEP Bretagne 2015 « DIVERSIFICATION DE L'ACCUEIL D'ADULTES DANS LES CENTRES PEP »

La commission DEL des PEP Bretagne a mis en place une neuvième formation. Cette fois le thème répondait à la demande plus particulière, énoncée depuis plusieurs années, des administrateurs des PEP 22 et PEP 56.

Il a donc été proposé à l'ensemble des personnels des centres une formation portant sur : « La diversification de l'accueil d'adultes dans les centres PEP ».



L'AD PEP 35, a été chargée de l'organisation matérielle, financière et pédagogique de ce regroupement.

↳ **Intérêt de cette démarche des PEP Bretagne :**

- Former les personnels dans la diversité de leurs métiers (personnels de service, d'entretien, de cuisine, d'animation, administratifs, de direction), de leurs contrats (CDI ou CDD).
- Rompre l'isolement en permettant un temps de rencontre à tous les centres PEP situés en Bretagne, des PEP Bretagne et d'autres AD ayant des centres dans la région...
- Participer à la reconnaissance de qualité de nos centres.
- Échanger, créer sur les pratiques et les outils.
- Prendre conscience qu'on appartient à un réseau.

↳ **Constat sur le déroulement de la formation :**

- Les salariés sont demandeurs, motivés et investis. Ils ont un besoin de reconnaissance.
- Nécessité de confronter ses expériences, ses savoirs faire et poser ses problèmes.
- Le thème retenu cette année était plus difficile à « intégrer » auprès des stagiaires. Convaincus de la nécessaire diversification de l'accueil des publics, ils n'en sont pas moins attachés à leur cœur de métier : l'accueil des jeunes en classe de découverte et en vacances.
- Leur participation active, les a souvent amenés à évoquer les jeunes accueillis actuellement, bien qu'ayant quand même à l'esprit des transpositions pour d'autres publics. Ils ont su se « réadapter » au sujet plusieurs fois en cours de formation.
- Certains avaient déjà une expérience de l'accueil d'adultes : ils essaient de faire au mieux pour des usagers qu'ils ne considèrent pas, ou pas encore, comme des clients. Les conditions d'accueils pour ces nouveaux publics devront s'aligner sur les critères hôteliers.
- Cela pourra nécessiter une adaptation de certains de nos locaux, mobiliers, matériels de cuisine service et lingerie.





- L'adaptation des personnels passera pour certains par des formations complémentaires et un accompagnement adapté.

Toutes les personnes impliquées ont vécu un moment riche en échanges, en confrontations d'idées et en activités.

Tous souhaitent des temps spécifiques dédiés à la réflexion et l'évolution de ce qu'ils font. La marchandisation de leur activité, pose question à nombres d'entre eux. La partie accueil - commercialisation de la formation, n'ayant pas été suffisamment préparée par un intervenant n'en connaissant ni les finalités, ni les publics concernés n'aura pas aidé à faire naître l'engouement.

Cependant le réseau des PEP, solidaire et en action, se doit de poursuivre réflexion et adaptation aux changements pour perdurer ; tous en sont conscients.

Martine Hebbrecht-Hamon
Administrateur - Les PEP 35



Brèves :

Bienvenue aux «arrivants» dans les établissements : M. BRIVE (Directeur Kerveiza), M. ALLENO (chef de service Kerveiza) et Mme LE PALLEC (Chef de service André Breton)

Le Instances représentatives du personnel ont emménagé dans des nouveaux locaux (6-a rue du Bignon à Rennes)

Ce bulletin est celui de tous les adhérents .
 Merci à chacun de sa contribution.

Directeur de la publication: René MOREL